



On ne me paie pas mes congés payés

Par **Steele07**, le **25/08/2010** à **15:54**

Bonjour,
Je vous contacte suite à un conflit qui a lieu en ce moment avec ma patronne. Je suis préparatrice en pharmacie. Ce mois ci je suis en retard sur mes heures, c'est à dire que je n'arriverai pas à faire les 152h de mon contrat, ma patronne m'ayant donné des demi journées de libre pendant le début du mois.
Je suis en CDD et mon contrat se termine le 15 septembre.
Le problème c'est que ma patronne veut me faire récupérer mes heures de retard en les prenant sur mes congés payés (elle me fera venir travailler et me retirera des congés comme si j'y étais).
Je veux savoir si c'est légal ?
Si non, que puis-je faire pour me défendre ?
Je vous remercie d'avance.

Par **laureline691**, le **25/08/2010** à **16:29**

Bonjour,
Légalement, il est impossible de venir vous faire travailler et de vous pointer en congé payé pour la même période .
Sur le solde de tous comptes il conviendrait de vous déduire vos heures d'absence d'une part et de vous régler le montant de vos congé payés d'autre part .

Par **Steele07**, le **26/08/2010** à **20:30**

Merci laureline pour cette réponse.
Cependant je tiens à préciser que les heures que je dois ne sont pas dues à des absences. Ma patronne me donne de temps en temps des demi journées de libres et à cause de ça, je ne fais pas mes 152 heures dans le mois mais moins. Je ne décide pas de ces "absences".
Elle accumule ces heures de retard au fil des mois et

aujourd'hui elle veut tout récupérer sur mes jours de congés payés.rnrnJe trouve cela un peu facile, alors un patron aurait le droit de donner des repos comme bon lui semble pour faire prendre du retard a ses employés et ensuite leur sucrer leurs congés ?rnrnJe ne comprends pas, quelqu'un peut-il m'éclairer ? rnrnMerci d'avance, amicalement.

Par **laureline691**, le **26/08/2010** à **22:02**

Si les absences sont accordées par l'employeur , par manque de travail par exemple , il doit vous les régler et non pas les imputer sur les congés .